

Forages en mer sans Évaluation environnementale : Ottawa poursuivi

Dossier de la rédaction de H2o
June 2020

La décision du gouvernement Trudeau d'accroître les forages en milieux marins pourrait devoir subir le test des tribunaux. Des groupes écologistes viennent en effet de lancer une action en justice qui conteste un nouveau règlement qui doit exempter de futurs forages d'une Évaluation environnementale.

À la fin mars, alors que la crise de la COVID-19 prenait de l'ampleur au Canada, Le Devoir rapportait que le gouvernement Trudeau poursuivait ses démarches pour accroître les forages pétroliers en milieu marin. Il avait ainsi décidé de maintenir la consultation publique en ligne qui doit mener à l'adoption d'un règlement qui élimine les Évaluations environnementales exigées pour les forages exploratoires à l'est de Terre-Neuve. Au moins 100 de ces forages sont envisagés d'ici 2030. Toutefois, les avocats d'Écojustice ont lancé une action en justice pour faire reculer le gouvernement fédéral. Selon l'organisation (qui représente Ecology Action Centre, Sierra Club Canada Foundation et WWF-Canada), Ottawa a adopté son projet de règlement en s'appuyant sur une "évaluation environnementale régionale déficiente", et ce, "dans le but d'accroître les forages dans la région", en plus de créer un dangereux précédent procédant de la sorte.

"La nouvelle Loi d'évaluation d'impact a été mise en place pour protéger l'environnement, améliorer le processus d'évaluation et rendre les décisions plus transparentes", rappelle James Gunvaldsen-Klaassen, avocat d'Écojustice. Or, « l'un des premiers gestes du gouvernement sous cette nouvelle loi a été d'exempter d'une évaluation les futurs forages prévus dans une zone écologiquement importante, et ce, à l'heure de l'urgence climatique. Cette réglementation et l'empressement à mener des forages nous entraînent dans une direction contraire aux engagements climatiques » du gouvernement, fait valoir la porte-parole de Sierra Club Canada, Gretchen Fitzgerald. Elle ajoute que les risques de déversements, mais aussi les perturbations potentielles sur toute la vie marine sont trop élevées pour mettre de côté le processus d'évaluation environnementale pour les futurs forages.

Alexandre Shields - Le Devoir